

Antigone la peste

partition 4

mars 2015

28 mars 2015

Jean-François Peyret

www.tf2.re

I-ANTIGONE/ JEU/ JOUÏE

- V. 4 **Antigone** Oui, rien qui ne soit douleur, rien qui soit en dehors de la malédiction.
- V. 17 **Ismène** Je ne suis pas plus heureuse, pas plus écrasée non plus.
- V. 21-22 **Antigone** N'est-il pas vrai que Créon accorde l'honneur d'une tombe à l'un de nos deux frères et le refuse à l'autre?
- V. 25 **Antigone** Sur la stricte Justice et sur l'usage.
- V. 39-40 **Ismène** Mais ma pauvre, que puis-je gagner à dénouer ou à serrer le nœud, si les choses en sont au point que tu dis?
- V. 41 **Antigone** Vois si tu veux partager la peine et l'action.
- V. 43 **Antigone** Vois si tu voudras aider ma main à soulever le corps.
- V. 44 **Ismène** Tu penses donc l'enterrer alors que défense en a été faite au nom de la ville?
- V. 46 **Antigone** Ce n'est pas pour l'avoir trahi qu'on m'arrêtera.
- V. 47 **Antigone** Il n'a aucun titre pour me séparer des miens.
- V. 61-62 **Ismène** Nous sommes
des femmes, nous ne sommes pas capables de nous battre avec des hommes.
- V. 63 **Ismène** Nous sommes sous les ordres de gens plus puissants que nous.
- V. 65 **Ismène** Moi, donc, je demande aux morts sous la terre leur indulgence.
- V. 66 **Ismène** Une action qui ne mène à rien n'a aucun sens.
- V. 71 **Antigone** Sache ce que tu décides
- V. 72 **Antigone** Moi, je vais
l'enterrer. Il me paraît beau de mourir en faisant cela.
- V. 73 **Antigone** Je l'aime, je serai couchée près de lui, qui m'aime.
- V. 74 **Antigone** Mon crime sera la pitié. Il me faut
- V. 75 Plaire plus longtemps aux gens d'en bas qu'à ceux d'ici.
- V. 76 **Antigone** Là-bas, je serai couchée pour toujours.
- V. 77 **Antigone** Continue, déshonore l'honneur des dieux.
- V. 80 **Antigone** Je m'en vais répandre la terre
De la tombe de mon frère, que j'aime par dessus tout.
- V. 82 **Ismène** Comme j'ai peur pour toi!
- V. 85 **Ismène** Cache-la dans l'ombre. Je ferai la même chose.
- V. 88 **Ismène** Ton cœur est de feu et tes actes glacent.
- V. 89 **Antigone** Cependant je sais que je suis agréable à ceux à qui je dois plaire avant tout.
- V. 90 **Ismène** Mais tu désires l'impossible.
- V. 91 **Antigone** Eh bien, quand la force me manquera, ce sera la fin.
- V. 94 **Antigone** Et le mort te haïra, tu seras livrée à sa justice.
- V. 455 **Antigone** Outrepasser les lois non écrites et infaillibles des dieux.
- V. 460-461 **Antigone** Je savais bien que je mourrais, bien sûr,
Et même si tu n'avais pas fait ta proclamation.
- V. 463-464 **Antigone** Comment ne gagne-t-on pas à mourir
Si l'on vit, comme je le fais, accablée de misère?
- V. 465-466 **Antigone** Être frappée par cette mort-là

Est une souffrance qui ne compte pas.

V. 470 **Antigone** Peut-être est-ce un fou qui fait de moi une folle?

V. 472 **Créon** Elle ne sait pas plier devant le malheur

V. 473- 474 **Créon** Sache-le. Une pensée trop rigide

Est la plus exposée à tomber.

V. 480-481 **Créon** Au moment où elle transgressait les lois promulguées,

Cette fille savait très bien qu'elle commettait un acte de violence.

V. 484 **Créon** A présent l'homme ce n'est pas moi, c'est elle.

V. 496 **Créon** De ce crime faire quelque chose de beau.

V. 502-503-504 **Antigone** Quel acte aurait pu me valoir une gloire

Plus éclatante que d'avoir mis un frère de mon sang

Au tombeau?

V. 509 **Antigone** Ils voient la chose aussi comme moi, mais ils rentrent les mots.

V.517 **Antigone** Ce n'est quand même pas un esclave qui est mort, c'est son frère.

V. 520 **Créon** Mais le bon et le méchant ne sont pas égaux en matière de droit.

V. 522 **Créon** Jamais l'ennemi n'est ami, même s'il est mort.

V. 523 **Antigone** Je ne suis pas faite pour vivre avec ta haine, mais pour être avec ce que j'aime.

V. 525 **Créon** De mon vivant, une femme ne fera pas la loi.

Màty (la mort) / Lalàna (la loi) / Ràzana (les ancêtres)

V41. **Antigone** Saino raha hiara-hisahirana sy hiara-hisalahy ianao.

V43. **Antigone** Diniho raha hanampy ny tanako hibata ny vatana mangatsiaka ianao.

V44. **Ismène** Kasainao halevina izy izany na dia efa nisy aza ny fandrarana noho ny amin'ny fiaraha-monina?

V47. **Antigone** Tsy manana fahefana hanasaraka ahy amin'nyhavako izy.

V61. 62. **Ismène** Vehivavy isika, tsy afaka miady miaraka amin'ny lehilahy.

V63. **Ismène** Isika dia eo amban'ny fahefan'ny olona matanjaka noho isika.

V65. **Ismène** Izaho kosa, mangataka fahalemem-panahy amin'ireo any ambanin'ny rangolahy.

V66. **Ismène** Ny fihetsika tsy mitondra mankaiza tsy misy dikany.

V71. **Antigone** Fantaro izay tinapakao.

V72. **Antigone** Izaho, handevina azy aho. Toa hitako fa tsara ny maty noho izany.

V73. **Antigone** Tiako izy, handry eo anilany aho, izy izay tia ahy.

V77. **Antigone** Tohizo, aetreo ny voninahitr'ireo Zanahary.

V82. **Ismène** Tena matahotra aho ny aminao.

V88. **Ismène** Ny fonao mangotraka, ny ataonao mampivaraontsana.

V91. **Antigone** Ary rehefa mialefy ny heriko, dia izay no farany.

V94. **Antigone** Ary ankahala anao izy maty. Atolotra eo amin'ny fitsarany ianao.

V455. **Antigone** Mandika ireo lalana tsy voasoratra sy mahefa an'ireo Zanahary.

V465. V466. **Antigone** Ny ianjadian'izany fahafatesana izany dia fahoriana tsy midika inona.

V470. **Antigone** Angamba adala no manao ahy ho adala.

V472. **Créon** Tsy mahay milefitra manoloana ny loza izy.

V473. V474. **Créon** Fantaro. Ny hevitra miziriziry loatra no tena mety ho lavo.

V496. **Créon** Manao ho kanto ny fandikan-dalàna.

II-ARIA

(JULIA commence l'aria avec le micro. Vers cour, puis l'essaim se forme autour du micro avec la reprise possible de certains mots, de certains vers)

(JULIA) Tombe, chambre nuptiale, maison creusée
 Sous la terre, qui me gardes à jamais, où je pars rejoindre
 Les gens de ma famille, dont Perséphone a reçu
 Le plus grand nombre chez les morts, quand ils ont disparu!
 C'est moi qui descends la dernière, la plus durement traitée
 De beaucoup, avant qu'il m'ait été donné de vivre ma vie.
 Au moins, en partant, j'ai le ferme espoir
 Que lorsque je serai là-bas, j'aurai l'amour de mon père, ton amour,
 Ma mère et ton amour, frère chéri!

(VONY) Puisque quand vous êtes morts, de mes propres mains,
 Je vous ai lavés, et je vous ai fait le don
 Des libations tombales. Et maintenant, Polynice,
 Parce que j'ai enseveli ton corps, j'ai à payer ce prix.

(FELA) Et pourtant il suffit d'avoir du bon sens pour comprendre que je t'aie rendu ces honneurs :
 Si j'avais été mère, avec des enfants
 Et que c'eût été mon mari qui était mort et dont le corps pourrissait,
 Je n'aurais pas alors, contre la volonté des gens de la ville, assumé cette épreuve.

(TOUS) Quelle est la loi qui me le fait dire?

(JULIA) J'aurais eu un autre mari à la place du mort.
 Et un enfant d'un autre homme, si j'avais perdu celui-ci.
 Mais, comme ma mère et mon père sont enfouis dans l'Hadès,
 Je n'ai pas de frère qui pourrait venir au monde.

(TOUS) Voilà la loi qui m'a fait te préférer
 Entre tous.

(GAD) Mais Créon a pensé que je commettais une faute,
 Et que mon audace était folle, mon frère chéri.
 Maintenant il s'est saisi de moi comme cela, il m'emmène,
 Sans que j'aie connu le mariage ni le chant nuptial, sans que j'aie eu
 La chance d'avoir un mari ni d'élever des enfants!

(FELA) Là, malheureuse, seule, comme je suis, loin de mes parents
 Je m'en vais vivante, dans les cavernes des morts.

(JULIA) Et cela pour avoir transgressé quelle justice divine?
 Pourquoi me faut-il, malheureuse, me tourner encore
 Vers les dieux?

(VONY) Quel allié pourrais-je appeler, puisque aussi bien
 L'impiété est le verdict que me vaut la piété ?

(GAD) Eh bien donc, si c'est cela qui est beau chez les dieux,

Je reconnaîtrais ma faute à ce que je subis.

(GéGé) Mais, si la faute est la leur, je souhaite

Qu'on ne leur en fasse pas plus qu'ils ne me font, injustement!

(Reprise de « injustement » par tous.)

(GéGé) Noir !

(Noir, musique)

III-REWIND

(Ils vont à la table. Chacun marmonne des vers, des bouts de textes. Bruit d'essaim)

— **JULIA** Antigone ? la rebelle ? La révoltée ?

— **FELA** La résistante ? L'histoire d'une révolte en faveur de la dignité humaine, l'histoire de toutes les résistances

— **VONY** Celle qui dit non ? Les lois divines, les lois supérieures contre la politique, le droit de la cité ?

— **FELA** je lis : « celle qui, jusqu'à la mort, défend la liberté de penser, d'agir, de vivre, d'aimer. Antigone, symbole de toutes les résistances. Née de l'union incestueuse d'Œdipe et de Jocaste, survivante d'une guerre entre Étéocle et Polynice, ses frères, qui tous deux en mourront, Antigone n'est pas femme à s'inscrire dans le rang. Elle parle de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui ont eu, un jour, le courage de se soulever pour défendre leur humanité». En elle, Ivo Van Hove voit l'incarnation de tous les interdits.

— **JULIA** Les clichés ont la vie dure ! Juliette Binoche, incarnation de tous les interdits ! Une Antigone globale. All over the world.

— **GAD** Incarne-moi un interdit !

— **GéGé** ça veut dire ? Rien.

— **GAD** En fait Antigone, c'est une femme maudite et qui veut aller jusqu'au bout de cette malédiction.

— **FELA** Elle dit d'ailleurs : « Oui rien qui ne soit douleur, rien qui soit en dehors de la malédiction »

— **GAD** Aller jusqu'au bout de sa malédiction, c'est vouloir en finir avec elle, cette mort d'Antigone est un suicide. Oui, elle est celle qui dit non, mais c'est catastrophique. Voir la fin shakespearienne de la pièce. Monceau de cadavres.

— **VONY** Mais pourquoi maudite ?

— **GAD** un sort affreux. L'innocente coupable (la coupable innocente?), celle frappée par le malheur (até), une élue de la souffrance :

— **JULIA**

...de ce sang déplorable

je péris la dernière et la plus misérable

— **GAD**

Tu as touché au souci

Qui me fait le plus souffrir

Je pleure la triple plainte de mon père,

et de notre destin

Tout entier,

Le destin des glorieux Labdacides

Ah ! Mariage aberrant de mon père,

Lit que ma mère avait elle-même fait

Où elle coucha avec mon malheureux père,

De quels parents suis-je née, damnée !

C'est chez eux que je vais là, frappée par la malédiction.
 Sans avoir connu le mariage, pour partager leur demeure.
 Ah ! Toi, mon frère, un mariage
 T'est échu, un mariage fatal.
 Tu es mort, et tu m'as tuée vive.

(v 857-871)

— **FELA** Les Labdacides. Je raconte :

(FELA et VONY se lèvent. GAD, GÉGÉ et JULIA restent assis à la table)

FELA (donnant le micro à VONY)

Oedipe-Roi, Sophocle-Bollack, Premier choeur, le prêtre :

VONYEdipe, seigneur de la terre qui m'appartient,
 Tu nous vois avec nos âges, assis
 Près des autels qui sont à toi ; les uns n'ont pas la force encore
 De voler loin, les autres sont lourds, avec leur vieillesse,
 Des prêtres, — moi, de Zeus et ceux-là, la fleur
 Des jeunes hommes. Le reste du peuple, sous ses couronnes,
 Siège sur la place, et auprès du double sanctuaire
 De Pallas, et encore dans la cendre prophétique d'Isménos.
 Car la ville, tu le vois toi-même, est emportée
 Trop fort par les flots à l'heure qu'il est ! Pour sortir la tête
 Du creux de la houle de sang, elle n'a plus de force ;
 Elle se meurt dans les fruits des coques de la terre,
 Elle se meurt dans les troupeaux de bœufs paissant, et dans
 les enfantements
 Sans naissance des femmes. Là le dieu porte-feu
 S'abat ; sa peste haineuse frappe la ville
 Et par lui se vide la demeure cadmienne. Et, noir,
 Hadès s'y engraisse des gémissements et des pleurs.

Reprise : « Peste haineuse » en slam, danse de tous et en malgache Pesta tsy vanona

— **JULIA** *Loimos ekthistos*, dit Sophocle. Peste haineuse .

IV-SOUVENIRS DE LA PESTE

(Autour de la table du café. Chacun se sert à boire et mange. Parler la bouche pleine. Détente)

(JULIA) *Oedipe-Roi, Sophocle*

Et la ville périt de ces morts, innombrablement.
 Sans pitié, la descendance est couchée sur le sol,
 Donnant la mort ; nul ne le pleure.
 Et là les épouses et avec elles, les matrones chenuës,
 S'approchent du rivage des autels ; elle viennent de partout,
 Pleurantes, suppliantes devant le mal affreux.

(VONY) *De Rerum Natura, Lucrèce*

D'abord ils avaient la tête brûlante, toute en feu, les yeux rouges et brillants d'un éclat trouble. A l'intérieur du corps, la gorge toute noire distillait une sueur de sang ; obstrué par les ulcères, le canal de la voix se fermait ; et l'interprète de la pensée, la langue, était dégouttante de sang, affaiblie par le mal, lourde à se mouvoir, rugueuse au toucher.

(GAD) *De Rerum natura, Lucrèce*

Du reste, il n'y avait point d'oiseau qui, durant ces tristes jours, se hâsardat à paraître ; et les animaux féroces accablés, ne sortaient point des forêts. La plupart languissaient dans la souffrance et mouraient. Les chiens surtout, les chiens au cœur fidèle, gisant partout dans les rues, rendaient au milieu des douleurs le souffle et la vie qu'arrachait de leurs membres la violence de la maladie.

(FELA) *Le Décaméron, Boccace*

Toute mesure de prophylaxie s'avéra sans effet. Les agents spécialement préposés eurent beau nettoyer la ville des monceaux d'ordure, on eut beau interdire l'entrée de la ville à tout malade et multiplier les prescriptions d'hygiène, on eut beau recourir, et mille fois plutôt qu'une, aux suppliques et prières qui

sont d'usage dans les processions, et à celles d'un autre genre, dont les dévôts s'acquittent envers Dieu, rien n'y fit.

(GéGé) *Le Décaméron Boccace*

Chez nous, au début de l'épidémie, et qu'il s'agit des hommes ou des femmes, certaines enflures se produisaient à l'aïne et sous l'aisselle : les unes devenaient grosses comme des pommes ordinaires, d'autres comme un œuf, d'autre un peu plus ou un peu moins. On les appelait vulgairement bubons. Puis du double domaine où ils étaient apparus, les bubons ne tardèrent pas, pour semer la mort, à grossir indifféremment sur n'importe quelle partie du corps. Après quoi le symptôme du mal se transforma en tâches noires ou livides qui, sur beaucoup, se montraient aux bras, aux cuisses et en tout autre point, tantôt grandes et espacées, tantôt serrées et menues.

(VONY) *De Rerum Natura, Lucrèce*

Puis, par la gorge la maladie envahissait toute la poitrine, et affluait en masse vers le cœur douloureux du malade ; et dès lors toutes les barrières qui retiennent la vie s'effondraient à la fois.

(GAD) *De Rerum Natura, Lucrèce*

C'étaient partout des funérailles sans cortège et désolées.

(FELA) « Le théâtre et la Peste » dans *Le théâtre et son double, Antonin Artaud*

La peste établie dans une cité, les cadres réguliers s'effondrent, il n'y a plus de voirie, d'armée de police, de municipalité ;

[GAD) : *ça, c'est Albert Camus !*

FELA : *non, Antonin Artaud]*

des bûchers s'allument pour brûler les morts, au hasard des bras disponibles. Chaque famille veut avoir le sien. Puis le bois, la place et la flamme se raréfiant, il y a des luttes de famille autour des bûchers, bientôt suivies d'une fuite générale, car les cadavres sont trop nombreux. Déjà les morts encombrant les rues, en pyramides croulantes que des bêtes rongent sur les bords. Leur puanteur monte en l'air comme une flamme.

(VONY) *De Rerum Natura, Lucrèce*

Le souffle expiré par la bouche répandait une odeur infecte, semblable à celle qu'exhalent les cadavres corrompus abandonnés sur le sol. Puis l'âme perdait toutes ses forces, et le corps tombait en défaillance, déjà au seuil même de la mort.

(GAD) *Le Décaméron, Boccace*

Voici entre autres faits ce que mes yeux – je viens de vous le dire- ont un jour observé. On avait jeté sur la voie publique les haillons d'un infortuné, mort de l'épidémie. Butant contre eux, deux porcs – c'est la coutume de ces bêtes- les emportent au griffes puis aux crocs, et y frottent leurs groins. Presque aussitôt, comme empoisonnés, les voilà tous deux à donner quelques signes de vertige, et tombant morts à terre sur les haillons qu'ils avaient traînés pour leur malheur.

(GéGé) *Le Décaméron, Boccace*

Chacun perdait tout espoir de vivre et laissait à l'abandon ses biens comme sa propre personne. La plupart des maisons tombaient dans le domaine public ; les étrangers qui s'y étaient introduits régnaient en maîtres, et il va sans dire qu'ils joignaient à la brutalité de leur conduite le désir de fuir toujours et à tout prix les pestiférés.

(JULIA) « *Le théâtre et la Peste* » dans *Le théâtre et son double, Antonin Artaud*

L'état du pestiféré qui meurt sans destruction de matière, avec en lui tous les stigmates d'un mal absolu et presque abstrait, est identique à l'état de l'acteur que ses sentiments sondent intégralement et bouleversent, sans profit pour la réalité. Tout dans l'aspect physique de l'acteur comme dans celui du pestiféré, montre que la vie a réagi au paroxysme, et pourtant, il ne s'est rien passé. Le théâtre comme la peste, est à l'image de ce carnage, de cette essentielle séparation. Il dénoue des conflits, il dégage des forces, il déclenche des possibilités, et si ces possibilités et ces forces sont noires, c'est la faute non pas de la peste ou du théâtre mais de la vie.

(Image arrêtée 10 sec. Puis Noir 10 sec. Chant en sifflant puis en chantant les paroles. Tous viennent à la table de travail.)

V-ANTIGONE LE COMMENTAIRE

(Comédiens ont rejoint la table. Chant dans le noir. Fela et Julia ouvrent les ordinateurs. On marmonne. Pendant la scène, le texte de suivant défile sur l'écran :

journal de travail

samedi 10 janvier 2015

Agencement : d'abord la scène de la joute puis ce que j'appelle l'aria (« Tombe, chambre nuptiale »)...

Attentats de Paris. Une question : que fait-on des corps des terroristes abattus ?

Retour en arrière: un élu à propos de la mort du bébé rom auquel un Créon de banlieue avait refusé l'inhumation dans le cimetière municipal : « C'est humainement insupportable dans un climat national nauséabond où les pauvres deviennent des pestiférés », dit un élu.

mardi 13 janvier 2015

Traitement contre la peste à Thèbes: éliminer la souillure que représente la présence de l'assassin de Laios dans la ville. Enquête policière.

jeudi 15 janvier 2015

Retour à la dramaturgie du commentaire.

Comédiens à la table : ils veulent comprendre ce qui fait agir Antigone.

—D'Etéocle, Antigone dit qu'il a été enterré de « façon que l'honorent les morts en bas »

—de manière qui lui vaille le respect des ombres sous terre

—on laisse Polynice sans larmes, sans sépulture, « savoureux trésor des oiseaux qui le repèrent pour le plaisir d'un festin. »

—Oui, enterrer mon frère. Et le tien,

Ce n'est pas pour l'avoir trahi qu'on m'arrêtera.

(v46)

—Et Créon n'a aucun titre pour la séparer des siens.

—Créon n'a pas à m'écarter des miens. (v48)

—un indice : Ismène demande leur indulgence aux morts sous la terre

—C'est qu'elle les craint ?

vendredi 16 janvier 2015

Tragique=intrusion de l'actualité dans le mythe. A Madagascar, intrusion de la peste dans la fable (l'histoire d'Antigone). En France : enjeux autour de l'inhumation des corps des terroristes ?

Et s'ils avaient une sœur ? Antigone ?

**Quelle sépulture pour les ennemis de la cité ?
Créon a répondu.**

mardi 3 février 2015

Retourner au texte de Bollack comme retournement des morts. Une conversation qui me manque. Lui disparu, je comprends mieux ce qu'il a essayé de faire. J'aime la langue craquante de sa traduction ; c'est mieux que la fluidité.

dimanche 15 mars 2015

Pour *Antigone* le commentaire :

– VONY si on veut aimer les morts, c'est pour être aimé d'eux ?

– JULIA mais comment fait-on ? Les morts, on les rencontre comment, où ? Ce sont les disparus... Vraiment. Moi, à part les quelques fleurs que tous les ans je leur offre, je n'ai rendez-vous avec eux que dans mes rêves. C'est bien que je désire les voir, leur parler. Dans les rêves, on ne peut pas les toucher, les caresser. Mon grand-père vient souvent me voir... Non, c'est moi qui l'invite dans mes nuits, je ne sais. Parfois je me dis que c'est lui qui a envie de me voir.

Bon, c'est un peu psychanalytique... Mais aussi

il n'y a, chez nous, que la psychanalyse qui s'intéresse aux morts. On ne croit plus aux fantômes, les tables ne tournent plus beaucoup. Les morts ? motus. Les morts, tu bâcles ton travail de deuil, et adieu ! Tous disparus ! Mon grand-père, quand il n'est pas dans mes rêves, où est-il ?)

(à la table)

- **VONY** Au commencement, il y a donc la peste ?
- **FELA** Pas tout à fait au commencement : il y a la faute du père, de Laïos, qui pèse sur son fils Œdipe qui l'a trucidé à un carrefour.
- **JULIA** Mais la peste sévit, et pour en débarrasser la ville, il faut connaître le meurtrier de Laïos. Œdipe mène l'enquête, c'est un vrai détective qui découvre que c'est lui le coupable : il a tué son père, Laïos, couché avec sa mère, Jocaste et engendré ses frères et sœurs.
- **VONY** Étéocle, Polynice, Ismène, Antigone. Tous foutus.
- **GAD** Tu parles d'une malédiction. On espère que la peste a été vaincue...

(Musique de Linda commence ici. Tous songeurs en écoutant la musique.)

- **VONY** Que cherche Antigone quand elle refuse de laisser son frère Polynice sans sépulture ? C'est quoi son... ?
- **FELA** Antigone dit d'Étéocle qu'il a été enterré de « façon que l'honorent les morts en bas »
- **JULIA** De manière qui lui vaille le respect des ombres sous terre, autre traduction...
- **FELA** Alors que Polynice est abandonné sans larmes, sans sépulture, « savoureux trésor des oiseaux qui le repèrent pour le plaisir d'un festin ».
- **VONY** Un spectacle insupportable. Chiens et vautours. Imagine.
- **GéGé** Elle veut être digne d'une noble famille (v38),
- **GAD** Maudite, mais noble.
- **GéGé** Antigone est bien née. Sa gloire est en jeu.
- **FELA** Oui, enterrer mon frère. Et le tien,
Ce n'est pas pour l'avoir trahi qu'on m'arrêtera. (v46)
- **JULIA** Et Créon n'a aucun titre pour la séparer des siens. Créon n'a pas à m'écarter des miens. (v48)
- **VONY** Être mal enterré, c'est être séparé des siens. C'est ça ?
- **GAD** Ismène, elle, demande leur indulgence aux morts sous la terre. C'est un indice.
- **JULIA** C'est qu'elle les craint ?
- **GAD** Et Antigone : Moi je vais

L'enterrer. Il me paraît beau de mourir en faisant cela.

Je l'aime, je serai couchée près de lui qui m'aime.

Mon crime sera la piété. Il me faut

Plaire plus longtemps aux gens d'en bas qu'à ceux d'ici.

Là-bas je serai couchée pour toujours. Si c'est cela que tu décides,

Continue, déshonore l'honneur des dieux. (v77)

— **VONY** A quoi Ismène répond : « Une action qui ne mène à rien n'a aucun sens. »

— **GAD** Cependant je sais que je suis agréable à ceux à qui je dois plaire avant tout. (v89)

— **GéGé** Peut-être était-elle assez forte pour désirer la mort ?

— **VONY** désirer la mort, cela signifie quoi ? Aller retrouver ses morts ?

(Silence)

— **JULIA** Antigone, je la jouerais comme une femme en colère.

— **TOUS** : genre ? Vas-y !

— **JULIA** (elle se lève et va devant la table)

Quand elle dit à Créon (v.453 et suivants) :

Je ne pensais pas que tes proclamations

Avaient une telle force que l'on pût, étant homme,

Outrepasser les lois non écrites et infaillibles des dieux.

— **VONY** Et je ne pensais pas que tes défenses à toi fussent assez puissantes pour permettre à un mortel de passer outre à d'autres lois, aux lois non écrites, inébranlables, des dieux !

— **FELA** Je ne pense pas que tes décrets soient assez forts pour que toi, mortel, tu puisses passer outre aux lois non écrites et immuables des Dieux.

(JULIA est allée au podium. VONY et FELA la rejoignent)

— **JULIA** Car ces lois existent de tout temps, non pas d'aujourd'hui,

Ni d'hier, et personne ne sait où elles ont surgi. (v457)

— **VONY** Elles ne datent, celles-là, ni d'aujourd'hui ni d'hier, elles sont éternelles, et nul ne sait le jour où elles ont paru.

— **FELA** Elles n'existent d'aujourd'hui ni d'hier mais de toujours ; personne ne sait quand elles sont apparues.

— **GAD** Oui, mais pour elle, ces lois ne valent que pour un seul, son frère Polynice. Elle dit bien (v. 905):

« Si j' avais été mère avec des enfants

Et que c'eût été mon mari qui était mort, et dont le corps pourrissait,

Je n'aurais pas alors contre la volonté des gens de la ville assumé cette épreuve. »

— **JULIA** Je savais bien que je mourrais, bien sûr

Et même si tu n'avais pas fait ta proclamation. Mais si je dois mourir

Avant l'heure, je dis encore que j'y gagne.

Comment ne gagne-t-on pas à mourir si l'on l'on vit, comme je le fais accablée de misère?

Ainsi, dans mon cas, être frappée par cette mort-là

Est une souffrance qui ne compte pas.

— **VONY** Subir la mort pour moi n'est pas une souffrance

— **FELA** subir ce sort n'est pas pour moi une souffrance. Viva la muerte.

— **GAD** Une résistante ? Une sainte ? une terroriste !

C'est un duel entre un fou et une folle :

— **GéGé :Antigone** Veux-tu quelque chose de plus que te saisir de moi et me tuer ?

— **GAD Créon** Non, rien, si j'ai cela, j'ai tout. (v 498)

— **FELA** Je ne suis pas faite pour vivre avec ta haine, mais pour être avec ce que j'aime. (v523)

— **VONY** Je ne suis pas de ceux qui haïssent mais je suis née pour aimer...

— **GéGé** est-ce que l'on peut aimer les morts, et comment ?

— **VONY** si on veut aimer les morts, c'est pour être aimé d'eux ?

— **JULIA** mais comment fait-on ? Les morts, on les rencontre comment, où ? Ce sont les disparus... Vraiment. Moi, à part les quelques fleurs que tous les ans je leur offre, je n'ai rendez-vous avec eux que dans mes rêves. C'est bien que je désire les voir, leur parler. Dans les rêves, on ne peut pas les toucher, les caresser. Mon grand-père vient souvent me voir... Non, c'est moi qui l'invite dans mes nuits, je ne sais. Parfois je me dis que c'est lui qui a envie de me voir.

Bon, c'est un peu psychanalytique... Mais aussi il n'y a, chez nous, que la psychanalyse qui s'intéresse aux morts. On ne croit plus aux fantômes, les tables ne tournent plus beaucoup. Les morts ? motus. Les morts, tu bâcles ton travail de deuil, et adieu ! Tous disparus ! Mon grand-père, quand il n'est pas dans mes rêves, où est-il ?

(Tous, un par un, quittent la table de travail, VONY se met dans l'espace et commence à rêver, GAD et FELA l'accompagnent avec les instruments, GéGé est assis près d'elle, il l'accompagne. C'est lui qui sera l'interprète de ce rêve et qui lancera le FAMADIHANA)

VI- FAMADIHANA

*Le retournement des morts**(Rêve du grand-père. En malgache, traduction pour l'anthropologue)*

- L'appel à la famille pour prévenir que le famadihana va avoir lieu
- Répartition des tâches : les musiciens, le zébu, les linceuls, le riz, l'astrologue, les nattes, le rhum.
- L'appel des morts devant le tombeau familial
- Le jour J : la fête, le drapeau, la musique
- Le repas : zébu, riz, rhum à profusion. On sert plusieurs fois les invités. C'est important qu'il y ait de belles quantités de nourriture pour tous
- Le moment de l'obole : chaque invité vient apporter une enveloppe avec sa contribution
- le départ vers le tombeau familial en chantant :
 - « Nous, les enfants, nous avons BESOIN de nos ancêtres »
- Les corps des ancêtres sont sortis par les hommes. Les femmes les portent en chantant. La tristesse est proscrite.
- Les ancêtres sont déposés au sol. On déplie les linceuls. On danse.
- Les ancêtres sont réchauffés, caressés puis enveloppés dans de nouveaux linceuls.
- [Faire le geste de la *pietà*]
- [MOI : je pense à la *Pietà* de Michel-Ange. Le visage de la vierge....]
- On repart au tombeau en chantant. On fait sept fois le tour du tombeau avant de réinhumer les ancêtres, pour les embrouiller et leur faire perdre le sens de l'orientation.
- Les femmes se battent pour les nattes des ancêtres, réputées porter chance et donner la fertilité.
- C'est la fin du famadihana, l'aîné de la famille prononce le KABARY de remerciements. Il a bu.

(FELA, VONY, GAD, GéGé, LINDA et ROLA sortent à jardin en riant. JULIA éteint l'ordinateur, le ferme et sort à Cour.)

VII- LA JEUNE FILLE ET LA PESTE

La Peste*(FELA seule dans la salle devant le public, micro)***Conduite à tenir en cas de décès par peste****Annexe VII**1^{er}) Prise en charge du décès :

- Alerter le plus vite possible le responsable de santé le plus proche
- Eviter toutes les visites en attendant l'arrivée de l'agent de santé
- Limiter à six personnes les manipulations du cadavre
- Eviter les veillées mortuaires
- Désinfecter rapidement le cadavre avec chlorure de chaux ou HTH 2 %
- Faire la mise en bière :
 - cercueil à double paroi, (en zinc et en bois)
 - mettre du charbon et chlorure de chaux dans le cercueil en zinc
 - déposer le cadavre à l'intérieur
 - sceller le cercueil
- Enterrement du cadavre hors du caveau familial dans un délai inférieur à 6 heures après l'heure du décès.
- Interdiction de transport de la dépouille mortelle hors du lieu du décès.

2^{ème}) Protection de l'entourage

- Dépistage actif des cas « maladie » chez l'entourage
- Chimio prophylaxie des contacts à toute personne en contact avec le décès
- Désinsectisation et désinfection du foyer infecté
- Chimio prophylaxie des personnes qui ont manipulé le cadavre pendant 12 jours

(Entrée de GAD, VONY et GéGé à Jardin, entrée de JULIA à Cour par les portes des loges donnant dans la salle)

- Surveillance du milieu pendant 12 jours.

La Jeune Fille*(GAD, VONY, GéGé et JULIA dans la salle lisent des extraits des journaux du mois de novembre 2014)*

VONY : à la Une du journal du 15 novembre 2014, « La Peste : La maladie tue une femme à Ankasina-67ha. Une femme est décédée à l'hôpital de Befelatanana mardi dernier des suites de la peste qui a été confirmée par l'Institut Pasteur de Madagascar.

GAD : La peste se trouve désormais dans la capitale après avoir fait des victimes dans la région de BONGOLAVA. Une course contre la montre a été lancée pour maîtriser la situation.

JULIA : il s'agit d'une jeune fille âgée de 21 ans. Depuis le décès de son père en 2007, elle habitait ANKASINA. Sa maladie a commencé vers le 4 novembre 2014 par une douleur dentaire. Elle a été hospitalisée à Befelatanana le 10 novembre 2014 dans le service des maladies infectieuses. Mais la maladie a évolué par une détresse respiratoire d'apparition brutale et la patiente décédait le 11 novembre 2014 vers 13h20. Le test bandelette réalisé sur place a été négatif, par contre deux tests bandelettes réalisés à l'Institut Pasteur de Madagascar sont positifs.

GÉGÉ : c'est là que se pose le vrai problème. Les responsables de l'hôpital ont fait la grossière erreur d'autoriser la sortie de la dépouille, vu les risques énormes de propagation de la maladie.

VONY : la famille l'a ramenée à sa maison à Ankasina et une veillée de deux nuits a été organisée quand le bureau municipal d'hygiène est intervenu.

GÉGÉ : Les membres de la famille de la défunte ont refusé de donner la dépouille mortelle entre les mains des autorités venues nombreuses.

JULIA : Les mesures prophylactiques (désinsectisation et mise en bière) ont été réalisées le jeudi 13 novembre et l'enterrement a été fait le 14 novembre dans une fosse commune.

VONY : Des médicaments ont été par la suite distribués aux familles et aux riverains du quartier pour se protéger de la propagation de la maladie.

GAD : Comment les médecins arriveront-ils à identifier toutes les personnes en contact avec cette jeune fille ou même la personne qui l'aurait infectée ? C'est une orpheline, elle a habité avec sa mère dans la région ANALAMANGA.

Et si c'était ma sœur ?

(Retour des répliques de Sophocle/ Musique/ Concert que nous écoutons tous. Noir)